



Le cours tranquille des éoliennes...

Où en sont les éoliennes de Cherbourg ? La question se pose.

À la fin du mois d'octobre, une délégation d'Alstom et de LM Windpower devrait se rendre à Cherbourg pour faire le point sur la construction des usines d'éoliennes. Une manière de rassurer et de lever un certain nombre de doutes qui, depuis quelques semaines déjà, planent sur le port.

"Le dossier suit son cours"

Depuis le rachat d'Alstom au printemps dernier par l'américain Général Electric, le dossier des Énergies Marines Renouvelables (EMR) semble patiner.

À tel point que lorsqu'on interroge les personnes proches du dossier, ils ont tous la même réponse éva-

sive : "le dossier suit son cours". Une manière de dire qu'il ne se passe en réalité pas grand-chose. Interrogée, la communication d'Alstom Énergies Renouvelables rappelle que le permis de construire de la première usine a bien été déposé mais qu'elle attend toujours l'autorisation administrative d'ici à la fin de l'année. Elle ajoute : "la décision d'investissement sera prise ensuite pour une production en 2016". Quant à la deuxième usine, elle reconnaît que le permis de construire n'a toujours pas été déposé, sans préciser toutefois une date et les raisons de ce contretemps. Reste à espérer que le déplacement prévu par l'industriel à la fin du mois d'octobre permettra d'y voir plus clair. Au moins sur ce dossier de l'éolien offshore. Quant à celui de l'éolien flottant pour lequel Alstom Énergies renouvelables et DCNS devaient, en avril, signer un partenariat industriel de première importance avec à la clé de nombreux emplois pour Cher-



Le permis de construire de la première usine, celle des pâles (notre photo) est en cours de traitement. "La décision d'investir n'interviendra qu'à l'issue", fait savoir Alstom. Celui de la deuxième usine n'a toujours pas été déposé.

bourg, on ne sait toujours pas ce qu'il en est. La direction des deux entreprises ayant changé, on se contente de dire, chez l'une comme chez l'autre, que le dossier "est

repoussé à une date ultérieure" sans s'avancer sur un calendrier précis. Étonnant quand on se souvient que le message, que ces mêmes industriels s'étaient effor-

cés de faire passer au président de la République lors de sa visite il y a presque un an à Cherbourg, était qu'en matière d'EMR, il ne fallait pas perdre de temps.